

Voilà bien longtemps que vous n'avez pas eu de nos nouvelles, nous avons en effet bien du mal à rédiger 4 numéros par an, les forces de travail manquant et les projets se multipliant.

Notre FIT Info sortira 2 fois par an, en novembre, mois de lutte contre les violences faites aux femmes et en mars, mois de lutte pour les droits des femmes.

Et vous trouverez toujours notre rapport d'activité annuel en ligne ou sur papier pour les adhérent-e-s.

Plusieurs actions nous animent actuellement.

Nous avons d'abord été présentes aux différentes universités de rentrée en Ile-de-France.

Fin août, le 8ème Congrès International des Recherches Féministes dans la Francophonie (CIRFF) a réuni à l'Université Paris-Nanterre, près de 1500 congressistes, chercheuses et chercheurs académiques, étudiant-e-s et militant-e-s d'associations et ONG, venant de 44 pays de différents continents sur le thème général des « Espaces et enjeux des savoirs féministes : Réalités, Luites, Utopies ».

Les questions qui traversent les féminismes contemporains dans le monde francophone ont été débattues enrichissant les savoirs féministes par la rencontre entre recherche, mouvements sociaux et associations.

De nombreux ateliers ont concerné les violences faites aux femmes, et l'impact des violences conjugales et/ou intrafamiliales sur l'emploi des femmes a pu être par exemple abordé par le FIT. Thème qui a également été abordé à l'université de l'assemblée de femmes en octobre à la Rochelle.

Début septembre, invitées par Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes, nous avons participé à la première université « du » féminisme organisée par le gouvernement. Lors d'une table ronde sur les violences, nous avons insisté sur l'importance d'un hébergement non mixte pour les femmes victimes de violences et pour la création d'accueil de jour afin de pouvoir repérer et orienter les victimes.

Nous avons pu réaffirmer l'importance de centres d'hébergement non mixte directement au Premier ministre Edouard Philippe, venu rencontrer fin septembre l'association et les résidentes.

Nous avons pu lui dire l'importance de maintenir notre budget afin que nous puissions poursuivre la qualité de notre travail pour l'insertion des jeunes femmes hébergées.

Trois résidentes ont partagé leur parcours de vie et avec une force incroyable, elles ont rappelé l'importance pour elles d'être hébergées dans un lieu où elles sont protégées et accompagnées en respectant leur rythme pour accéder à une insertion durable par la formation, l'emploi et le logement.

Nous espérons qu'il ait entendu ces paroles riches et rares.



Les projets portés cette année sont nombreux.

Le projet d'un accueil de jour pour très jeunes femmes à Bagnolet est en cours de finalisation.

Nous testons les bracelets (très jolis), conçus par Diata N'daye et connectés à l'application app-elles, permettant d'entrer des numéros de personnes fiables, et en touchant quelques secondes le bracelet, le téléphone se déclenche en donnant la possibilité de géolocaliser l'appelante et d'entendre, voire de filmer ce qui arrive autour d'elle. Ces enregistrements pouvant être conservés 15 jours sont valables pour un dépôt de plainte.



Nous organisons une nouvelle édition de notre vide dressing chic et solidaire, nous allons courir lors de la Nuit des Relais de la Fondation des Femmes, nous allons marcher contre les violences avec le mouvement Nous Toutes, nous participons à des événements organisés par la Mairie de Paris...

Alors, oui nous réduisons le nombre de nos FIT Info mais vous le voyez le dynamisme du FIT reste bien là et nous espérons vous retrouver toutes et tous lors de toutes nos activités !

# La nouvelle loi de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, protège-t-elle plus les jeunes femmes victimes de violences ?



La loi portée depuis mars 2018 par la secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, a donné un espoir important que ces injustices cessent enfin.

De nombreuses associations se sont mobilisées pour obtenir que le viol soit systématiquement considéré dès lors qu'il est commis contre un.e mineur.e. Malheureusement nous n'avons pas été entendues et la dernière affaire concernant le viol d'une enfant de 13 ans par 2 pompiers vient d'être requalifiée en atteinte sexuelle car selon le parquet de Versailles le non consentement de la fillette n'était pas établi. Néanmoins, pour notre public 18/25 ans dont 78% sont victimes de violences sexuelles cette loi présente des points positifs réclamés depuis de nombreuses années par notre association comme :

- Le rallongement du délai de prescription pour les crimes sexuels sur mineur-e-s à 30 ans après la majorité de la victime (contre 20 ans avant la loi). Ainsi, une mineure victime de violences sexuelles pourra porter plainte jusqu'à ses 48 ans. Les échanges parlementaires sur cette loi ont également permis de combler certains vides juridiques. Cela concerne par exemple l'ajout de plusieurs nouvelles circonstances aggravantes des viols/agressions sexuelles sur mineures et majeures, comme l'utilisation de la "drogue du violeur" ou la détresse économique et sociale des victimes, comme dans le cas des personnes sans domicile fixe par exemple.

- L'application prévue par cette loi des circonstances aggravantes des violences conjugales aux couples non cohabitants.

La loi a également créé plusieurs nouveaux délits en matière de violences sexistes et sexuelles.

Il s'agit du délit de « upskirting » (filmer sous les jupes des femmes et des filles) qui condamne « le fait d'user de tout moyen afin d'apercevoir les parties intimes d'une personne que celle-ci, du fait de son habillement ou de sa présence dans un lieu clos, a caché à la vue des tiers, lorsqu'il est commis à l'insu ou sans le consentement de la personne ».

Egalement, le texte renforce la lutte contre le cybersexisme permettant de protéger des femmes qui s'expriment en ligne et sont les cibles d'un harcèlement sexuel et/ou moral massif.

La loi permettra de sanctionner les agresseurs qui agissent de manière concertée, à l'instar des « raids » organisés en ligne, jusqu'à présent difficilement condamnables.

En outre, concernant les espaces publics, la loi crée le délit d'outrage sexiste qui permet de fixer un interdit pour des comportements sexistes qui marquent la vie quotidienne de nombreuses femmes (commentaires sur le physique, regards insistants, questions sur la vie sexuelle...), qui étaient difficiles à qualifier par la loi.

Cependant, nous restons préoccupées par la difficulté d'apporter des preuves de ces violences pour les victimes car la loi précise la nécessité de les constater en flagrance, ainsi que le danger de déqualification de certaines agressions sexuelles (comme la main aux fesses, par exemple) en outrage sexiste, avec des peines plus faibles.

Ainsi la nouvelle loi inclut plusieurs avancées qui vont certainement renforcer la protection des jeunes femmes victimes de violences.

Bien sûr, pour que les mesures prévues soient réellement efficaces, la loi doit être accompagnée d'un travail massif de sensibilisation et de formation des professionnel-le-s qui auront la responsabilité de l'appliquer, encore très insuffisante en France à l'heure actuelle.

Pour ce qui nous concerne, l'urgence est la formation des travailleurs sociaux qui tout au long de leur carrière vont rencontrer des femmes victimes de violences. Ils doivent apprendre à comprendre, à repérer, à orienter.

Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Nous nous sommes d'ailleurs engagées sous l'égide de la Fondation des Femmes à mettre en place une expérimentation pilote auprès de centres d'urgence gérés par l'association Aurore qui accueillent un public mixte.

Nous allons former avec le Collectif féministe contre le viol les travailleurs sociaux aux violences contre les femmes.

Nous vous en dirons plus sur ce projet #UnAbriPourToutes, afin de sensibiliser plus largement les acteurs et particulièrement la fédération des acteurs sociaux (ex FNARS).

En attendant, notre association revendique des centres d'hébergement non mixtes confiés à des associations spécialisées violences contre les femmes et nous avons été satisfaites de lire qu'après sa visite dans notre établissement, le Premier ministre Edouard Philippe affirme qu'il allait s'inspirer de notre centre.

La loi protège mieux notamment les jeunes femmes premières victimes des agissements sexistes et des violences sexuelles.

Il faut donc plus de structures pour les repérer, les accompagner et les orienter.

Nous allons donc ouvrir rapidement un lieu d'accueil pour les jeunes filles et jeunes femmes à Bagnolet.

Il faut ensuite que ces jeunes femmes puissent être en sécurité dans des centres adaptés quand elles n'ont pas d'autres solutions. Il semblerait que notre message récurrent soit enfin entendu ...En tout cas nous y veillerons.

Regard actu'elles

# Vide Dressing



## Le 11 novembre de 14h à 18h

C'est la 2ème édition de notre Vide Dressing chic et solidaire dont tous les bénéfices serviront à offrir des cartes cadeaux pour les résidentes.

Venez faire des emplettes, du shopping, des bonnes affaires !

# Agenda

### - 22 novembre : Mairie de Paris

Le FIT interviendra lors de l'événement organisé par la Mairie de Paris sur la thématique "Accompagner les jeunes femmes victimes de violences".

### - 22 novembre : Cirque d'Hiver Bouglione

Le FIT se verra remettre un prix lors de la 32ème édition des Grands Prix organisée par Com-Ent pour sa campagne "Bande son de la vie d'une femme". Merci à l'agence Madame Bovary !

### - 23 novembre : Etaples sur Mer (Nord Pas de Calais)

La ville d'Etaples sur Mer organise une marche nocturne contre les violences faites aux femmes, dont les bénéfices seront intégralement reversés au FIT. Plus d'infos sur la page Facebook de la ville d'Etaples sur Mer.

# Les chiffres

38 contre, 31 pour, 2 abstentions

Ce sont les malheureux chiffres à retenir du vote des sénateur.trice.s argentins en août 2018 concernant la légalisation de l'avortement.

Si le résultat était pressenti, on a espéré jusqu'au bout avec l'espoir que peut-être certain.e.s sénateur.trice.s changent d'avis, comme ce qui s'était produit lors du vote par les députés. Malgré les manifestations qui ont réuni tous les mardis à Buenos Aires des milliers de jeunes femmes argentines munies d'un foulard vert, symbole de la dépénalisation de l'avortement, la loi autorisant l'avortement jusqu'à 14 semaines de grossesse, n'est pas passée.

Mais ce n'est que partie remise. Et il faut féliciter l'immense mobilisation des Argentines pour obtenir ce droit fondamental à pouvoir disposer de son corps, sans précédent dans ce pays où l'église catholique est encore extrêmement puissante. Il faudra maintenant attendre 3 ans, avec la mise en place d'une nouvelle législation, pour remettre à l'ordre du jour cette question fondamentale de l'IVG.

Si le FIT soutient tous les mouvements de femmes qui se mobilisent pour le droit à l'avortement partout dans le monde, il n'en reste pas moins que nous devons aussi exercer une vigilance extrême pour maintenir le droit à l'avortement, là où il a été acquis.

Ne nous endormons pas ! A l'heure où l'extrême droite se renforce partout en Europe, et dans le monde, ce combat reste plus que jamais d'actualité.

Avec un Viktor Orbán, en Hongrie qui a présidé en 2017 un forum européen anti-avortement, avec la nomination du gouvernement d'extrême droite italien de Matteo Renzi en Italie dont le ministre de la Famille vient tout récemment de tenir un discours ouvertement patriarcal et anti-avortement, avec l'arrivée au pouvoir au Brésil de Jair Bolsonaro soutenu par l'Église Universelle, une des plus puissantes au Brésil, avec la nomination « à vie » de Brett Kavanaugh, un anti-avortement, à la Cour suprême des Etats-Unis, avec les déclarations du pape selon lesquelles « avoir recours à l'avortement était assimilable au recours à "un tueur à gages", et en France avec l'affirmation du président du Syndicat national des gynécologues-obstétriciens de France selon laquelle l'avortement était comparable à un homicide, nous devons nous battre !

Le droit à l'IVG est en danger. Sa contestation, son refus constituent une violence d'Etat faites aux femmes.

Alors parlons, mobilisons les jeunes générations, toutes les femmes et tous les hommes, pour que ce droit entre dans notre constitution à l'occasion du débat sur la révision constitutionnelle.

Et au-delà de nos frontières, soutenons toutes les initiatives en faveur de l'avortement et notamment celle des 343 femmes de 28 pays d'Europe qui ont signé le 12 octobre 2018 un manifeste pour le droit à l'avortement.

Le FIT sera de tous ces combats !

### - 24 novembre : Paris

Le FIT soutient et s'associe au mouvement Nous Toutes et marchera avec, nous l'espérons, des milliers de personnes, contre les violences faites aux femmes.

Toutes les infos pour faire partie de ce mouvement contre les violences faites aux femmes sur [noustoutes.org](http://noustoutes.org)



### - 4 décembre : Grand Palais

Les administratrices, les salariées, les résidentes et les bénévoles de l'association chausseront leurs baskets pour courir contre les violences faites aux femmes lors de La Nuit des Relais, organisée par la Fondation des Femmes au Grand Palais.

Tous les bénéfices de notre collecte seront entièrement reversés au FIT. Alors si vous souhaitez nous soutenir, allez sur [nuitdesrelais.org](http://nuitdesrelais.org), cliquez sur "je soutiens une équipe", cliquez sur l'équipe FIT Une femme un toit, et laissez votre générosité s'exprimer !



## Portrait : Delphine Jarraud, administratrice

Nous sommes en 2001... Diplômée en économie et gestion des établissements de la santé, Delphine a déjà été directrice de CCAS, a milité dans la lutte contre le sida et commence sa carrière à l'association nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA).

Mais tout cela ne suffisant pas à son bouillonnement d'énergie, Delphine s'engage dans la campagne de Bertrand Delanoë pour la conquête de la Gauche à la mairie de Paris. Habitante du 3ème arrondissement, elle fait le tour des associations du quartier et découvre ... le FIT !

Un FIT bien différent de l'association d'aujourd'hui mais déjà un lieu d'hébergement de jeunes femmes, et comme aujourd'hui toujours à la recherche de candidat-e-s à son conseil d'administration. Delphine entre donc au CA qu'elle ne quittera plus, avec des périodes d'investissement au bureau également.

Changement de Présidente puis quelques années plus tard une nouvelle directrice est recrutée, un virage est pris : Marie Cervetti pose la question de l'engagement féministe du CA ! Pourtant une évidence pour ce lieu non-mixte et laïque mais jamais encore affirmé.

Le projet d'établissement est alors retravaillé pour se focaliser sur les spécificités des résidentes, des femmes, jeunes, précaires et parfois migrantes.

Et c'est le croisement de ces spécificités, aujourd'hui on parlerait d'intersectionnalité, qui motive particulièrement l'engagement de Delphine.

S'intéresser aux invisibles des invisibles est au centre de tous ses combats ; " les lesbiennes, invisibles des homos ", " les personnes addictes, invisibles des malades ", les résidentes du FIT sont les invisibles des femmes victimes de violences, les invisibles des femmes précaires, les invisibles de la jeunesse...

Et comme elle le dit " l'invisibilité est une forme de précarité ".

Les compétences de Delphine sur le fonctionnement du secteur social et médico-social et la pertinence de ses analyses font de Delphine un pilier solide de notre association.

Mais Delphine est aussi plus intimement touchée par certains vécus des résidentes ; la maternité, la migration... comment ces femmes se projettent dans leur avenir... comme un écho à sa grand-mère rejetée par sa famille et stigmatisée par la société car "fille-mère" selon l'expression de l'époque.

Une filiation qui la lie au FIT, à ces trajectoires de femmes, et qui fait de Delphine la plus ancienne des administratrices de l'association.

Des trajectoires de femmes et un engagement pour la liberté des femmes expliquant aussi son engagement pour les droits des familles homoparentales et la PMA pour toutes afin que chaque femme puisse vivre une maternité (ou pas).

Depuis 2018, Delphine représente les administratrices au sein du conseil de la vie sociale du CHRS : instance consultative, de concertation et de dialogue avec les résidentes sur le fonctionnement de l'établissement.

En 2019 on fêtera les 50 ans de l'association et ce sera aussi les 18 ans de l'engagement de Delphine... Chapeau bas ! Et merci Madame !

